



SECTION GPSEA - EPT11



Chers agents des piscines du GPSEA,

Nous sommes tous conscients que le travail dominical a un impact sur notre bien-être et nos conditions de travail. Malheureusement, nous constatons que nous ne sommes pas rémunérés à la hauteur de notre travail, notamment en ce qui concerne les primes liées au travail dominical.

À la suite de plusieurs réunions infructueuses avec la direction durant ces deux dernières années et de promesses restées sans suite, nous avons déposé un **préavis de grève**, pour la période du dimanche 12 mars au dimanche 9 avril 2023.

Nous appelons tous les agents des piscines à suivre massivement cette grève, tant qu'aucune avancée concrète n'aura été obtenue. Nous sommes déterminés à faire entendre nos revendications pour obtenir des améliorations significatives de nos conditions de travail.

Nous demandons :

Une prime de travail dominical à la hauteur de notre travail, qui prenne en compte l'importance de notre contribution et de notre engagement : 150€.

La reconnaissance de la pénibilité liée au travail en milieu aquatique, qui peut être à l'origine de problèmes de santé, tels que des douleurs articulaires, des problèmes de peau, des troubles respiratoires, etc.

Le maintien de la totalité des heures compensatoires pour les maîtres-nageurs.

Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses et obtenir des changements pour notre avenir professionnel.

Rejoignez-nous et faisons entendre notre voix pour un travail digne et respectueux de nos droits. Solidarité et détermination !

Contacts : Chaker AZLOUK : cfdt@gpsea.fr - Lilian RUIZ : 06 64 92 15 62

Confédération Française Démocratique du Travail

Syndicat Départemental CFDT INTERCO 94 - Val de Marne

Maison des Syndicats - 11/13, Rue des Archives - 6^e étage - 94010 Créteil Cedex

Téléphone : 01439912 43 - interco94@interco.cfdt.fr